

ment jusqu'à la côte, arrosé par les nombreuses rivières de cette partie du bassin hydrographique du Saint-Laurent, dont les principales sont la Ristigouche, la Népisiguit, la Miramichi et la Richibouctou ; et 3. Un versant sud-ouest égoutté par la Saint-Jean et ses tributaires, et aussi par la Sainte-Croix, la Digdeguash, la Magaguadavic, la Nouvelle et d'autres rivières qui vont se jeter dans la baie de Fundy. Traversant ce dernier versant, il y a un autre plateau d'épanchement secondaire, mentionné dans le rapport de (*Rapport des Opérations, 1882-83-84*), approximativement parallèle à l'axe principal ci-dessus décrit et constituant un point de partage entre la vallée de la Saint-Jean et la baie de Fundy. Il s'étend depuis le comté de King's, dans le voisinage du Long-Reach (grand bief) sur la rivière Saint-Jean, en gagnant le sud, jusqu'à la frontière internationale et au delà. Chacun de ces plateaux a de nombreux axes ou points de partage secondaires, parfois se détachant du principal, mais souvent sans aucun rapport avec lui, et de directions irrégulières ; et de cette manière, bien que les principaux caractères topographiques de la province soient comparativement simples, ils sont néanmoins très complexes dans leurs détails, des chaînes de montagnes et de collines, ainsi que des vallées encaissées, courant dans toutes les directions et contribuant à former, en beaucoup d'endroits, une surface excessivement diversifiée.

L'élévation générale du principal plateau d'épanchement ci-dessus mentionné, dans lequel se trouvent les chaînes de montagnes et les pics les plus élevés de la province, est, dans les comtés de Madawaska et de Ristigouche, de 800 à 1,000 pieds au-dessus du niveau de la mer ; aux lacs Nictor et Népisiguit, de 1,000 à 1,200 pieds ; de ces lacs aux eaux supérieures de la Miramichi Sud-Ouest, de 1,200 à 1,300 pieds ; sur la hauteur des terres entre les rivières Taxus et Nashwaak, de 900 à 1,000 pieds ; à l'endroit où le chemin de Boiestown à Frédéricton la traverse, 650 pieds ; en travers de la partie centrale du massif carbonifère entre la Nashwaak et la tête de la rivière Cocagne, de 150 à 300 pieds. Entre Moncton et Shédiac elle est de 100 à 150 pieds ; sur le coteau entre la vallée de la Menramcook et le cap Chauvé (*Bald Cape*), de 125 à 200 pieds, et entre le bassin de Cumberland et la baie Verte, de 10 à 20 pieds. Le long de cette partie du plateau d'épanchement qui se trouve entre la tête de la rivière Tobique et la limite occidentale du massif carbonifère moyen, des chaînes de montagnes et de collines avec pics épars s'élèvent à des hauteurs de 2,000 à 2,500 pieds au-dessus de la mer, ce qui donne à cette région, lorsqu'on la voit du haut de quelque sommet, un contour élevé et rugueux qui fait croire à l'observateur que le niveau général est beaucoup plus haut qu'il ne l'est en réalité. Le paysage le plus imposant et le plus pittoresque de la province se trouve dans cette région, c'est-à-dire, entre le massif silurien au nord et le carbonifère au sud, où la Tobique, la Népisiguit et la Miramichi prennent naissance. (Voir rapport de M^r Ellis dans les Comptes-rendus de 1879-80.)

Plateau
d'épanche-
ment secondaire.

Hauteur du
plateau principal.